Règlement Intérieur

Préambule

Langochat est une marque déposée à l'INPI. Une telle action a été menée afin de protéger l'image d'un réseau tant riche en histoire qu'en qualité. C'est dans un but d'identification que cette démarche a été menée. L'idéologie et l'éthique qui se cachent derrière ce mot, Langochat, sont sa puissance.

Depuis toujours, la langue française est la langue privilégiée sur le réseau. C'est alors que nous avons le plaisir d'accueillir tous les jours des personnes parlant cette langue à travers le monde. Ils sont issus bien entendu de diverses cultures et chacun se nourrit de cette différence afin d'en ressortir plus riche. La francophonie est notre couleur.

Langochat, né le 22 février 2001, est un réseau ayant déjà quelques années d'expérience derrière lui. De cette sagesse, il a su en tirer des leçons et aujourd'hui axe son travail autour de la qualité et non de la quantité.

Son premier cheval de bataille et qui n'est pas le moindre : la liberté d'expression. C'est un travail de longue haleine parce qu'il se confronte au respect de la bienséance et une modération visant à canaliser les débordements, qui sont également des objectifs que nous poursuivons.

Les utilisateurs

Leurs droits

Les utilisateurs ont le droit de dialoguer dans les espaces destinés à cet effet. Cela doit se faire dans le respect des règles de politesse et de bonne tenue inscrites dans les conditions générales d'utilisation du réseau et du salon.

Agir au titre de la liberté d'expression implique de ne pas être inquiété pour ses opinions et sans considération de frontière dans l'absolu. Des restrictions sont apportées afin de respecter la réputation d'autrui, pour des raisons sécuritaires. La censure est pesée par notre règlement et permet une cohabitation plaisante pour tous.

Leurs devoirs

L'utilisateur doit respecter en premier lieu les règles du réseau puis celles du salon sur lequel il se trouve.

La politesse est de rigueur : « bonjour » et « au revoir » sont souhaités. Il

ne faut pas oublier que même dans ce monde virtuel, on est avec des personnes avec une âme et un cœur et non pas des ordinateurs. Aussi, le langage et le comportement de nos utilisateurs devront suivre les mêmes principes que dans la vie réelle : respect d'autrui, pas de publicité excessive, pas de flood, pas de diffamation.

Organisation du réseau

Toutes les personnes qui souhaitent participer à un projet s'engagent à donner du temps à Langochat et assumer leurs responsabilités.

Le réseau est articulé autour de différentes entités présentées ci-dessous.

Conseil d'Administration

Équipe composée des fondateurs et/ou garants de la philosophie de Langochat. Il a pour but de définir la politique globale du réseau, les axes à suivre – tant du point de vue technique que du point de vue humain. Il a aussi à sa charge de définir les canaux officiels du réseau et leur politique. Il gère aussi les listes de diffusion et les alias emails. Pour finir, le CA a un droit de veto sur toute action officielle se déroulant sur le réseau (vote, choix de partenaire, organisation d'événement).

Pôle technique

Celui-ci est responsable de toute la partie technique du réseau, des serveurs (ircd, services, admin machines). Il s'occupe des développements dont le réseau a besoin, et de la mise en place de tous moyens informatisés qui pourraient survenir. Il s'occupe également de la gestion de la sécurité sur le réseau et de la veille technologique nécessaire. Ce pôle a un responsable[1], des chefs de projets[2], et des membres actifs[3]. De par leurs fonctions, les administrateurs des serveurs sont forcément membres actifs du pôle technique.

Pôle humain

Cette équipe regroupe un ensemble d'utilisateurs qui s'occupent de la partie humaine du réseau. Ses activités principales sont la recherche de partenaires, l'organisation de manifestations, l'accueil et la modération sur les canaux officiels, l'aide aux utilisateurs. Ce pôle a un responsable[1], des chefs de projets[2], des membres actifs[3] et des utilisateurs ponctuels.

En gardant toujours à l'esprit que chaque action individuelle nourrit l'action collective ! Les différents projets demandent un mélange du savoir faire de chacun afin de faire vivre le réseau et sa mémoire. Enfin, le devoir d'un membre est de réussir à véhiculer notre idéologie à tous à travers ses actes et ses propos au sein du réseau afin de montrer l'exemple.

Chaque utilisateur a le droit de créer son propre canal pour son usage personnel, par exemple, son site web ou son association. Dès lors, il s'engage à respecter la philosophie et le règlement intérieur du réseau. Il a toute latitude pour définir les règles propres à la modération de son canal.

Définitions

[1] Le **responsable** est soit un membre du CA, soit un membre du pôle, désigné par le CA, justifiant de qualités nécessaires pour avoir une vue d'ensemble des tenants et des aboutissants de son pôle, ainsi que des projets en cours et à venir. Il a pour tâche de coordonner l'ensemble des projets, et de poster sur la liste inter-équipes un compte rendu de manière régulière sur l'avancement, ou le non avancement, des activités. Par régulièrement, on entends aussi souvent qu'il le souhaite, sans toutefois dépasser deux mois entre chaque compte rendu.

[2] Le **chef de projet** assume le leadership de tout ou partie d'un projet. Il est désigné, pour chaque projet, soit par le responsable, soit par par l'ensemble des personnes prenant part au projet. Ses devoirs, en plus de la partie du projet qui lui incombe, est d'une part de rendre compte de l'avancement global du projet, soit de manière régulière, soit à la demande du responsable du pôle, et d'autre part d'organiser le travail de l'équipe projet. Être chef de projet, ce n'est donc pas être celui qui dirige et qui ne fait rien, c'est, en plus d'être un des membres actifs du projet, celui qui a des comptes à rendre.

[3] Un **membre actif** entre dans un pôle sur candidature motivée auprès du responsable. Il entre directement comme membre à part entière du pôle (c'est à dire qu'il peut se retrouver chef de projet), avec un seul bémol, c'est que pendant les 3 premiers mois, il ne prend pas part aux votes. Tout membre actif, quels que soient son pôle ou sa fonction, se doit d'être présent sur le canal inter-équipe ainsi que sur le canal de son pôle. Il s'engage à faire le maximum pour développer le réseau et d'en assurer aussi efficacement que possible la gestion.

Canaux officiels

- #langochat (canal officiel de discussion)
- #aide (canal officiel d'aide)
- #equipes (canal inter-équipes)
- #dev (canal du pôle technique)
- #comm (canal du pôle humain)